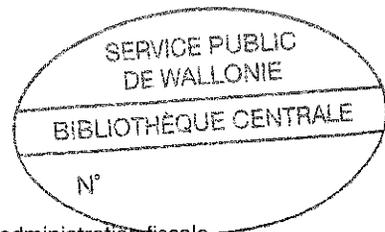
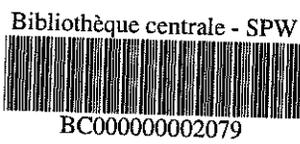


# Table des matières

- Introduction** ..... 1
- 1. La nouvelle organisation des centres de contrôle et les différents types de contrôles fiscaux** ..... 2
  - 1.1. Contrôle individuel ..... 5
    - 1.1.1. Mise en ordre du dossier ..... 5
    - 1.1.2. Contrôle de début d'activité ..... 5
    - 1.1.3. Contrôle sommaire ou contrôle de gestion ..... 6
    - 1.1.4. Contrôle approfondi ..... 7
    - 1.1.5. Contrôle approfondi conjoint ..... 7
    - 1.1.6. Contrôle de remboursement TVA ..... 9
    - 1.1.7. Contrôle de l'ISI ..... 10
  - 1.2. Contrôle sectoriel et/ou contrôle ciblé annoncé par le SPF Finances ..... 11
- 2. Les pouvoirs d'investigation du fisc** ..... 16
  - 2.1. Qui peut vous contrôler ? ..... 16
    - 2.1.1. Matières ..... 16
    - 2.1.2. Grade ..... 17
    - 2.1.3. Compétence territoriale ..... 17
  - 2.2. Quand peut-on vous contrôler ? ..... 18
    - 2.2.1. Délais en matière d'impôts sur le revenu ..... 19
    - 2.2.2. Délais en matière de TVA ..... 25
    - 2.2.3. Contrôle annoncé ou inopiné ? ..... 26
  - 2.3. Qui le fisc peut-il interroger ? ..... 27
    - 2.3.1. Le contribuable ..... 27
    - 2.3.2. Les tiers en général ..... 29
    - 2.3.3. Les banques et établissements de crédit ..... 29
  - 2.4. Que peut-on répondre ? Que doit-on transmettre ? ..... 30
    - 2.4.1. Obligation de collaboration ..... 30
    - 2.4.2. Droit au silence ..... 33
  - 2.5. Le fisc peut-il perquisitionner ? ..... 35
  - 2.6. Sanctions administratives et pénales ..... 35
  - 2.7. Et sur le plan international ? ..... 37



<b>3. Éléments déclencheurs des contrôles fiscaux</b> .....	38
3.1. Filtres à l'enrôlement – anomalie .....	38
3.2. Datamining .....	39
3.3. Sélection Mercurius .....	40
3.4. Application Stirco .....	41
3.5. Dénonciation .....	43
3.6. Retards répétés dans l'envoi des déclarations .....	44
3.7. Localisation .....	45
3.8. Signes et indices d'aisance .....	45
3.9. Facebook, Twitter, Google et eBay .....	46
<b>4. Se préparer à un éventuel contrôle fiscal</b> .....	47
4.1. Comptabilité et documents probants .....	47
4.1.1. Quelles sont vos obligations comptables ? .....	47
4.1.2. Qu'est-ce qu'une comptabilité probante ? .....	51
4.1.3. Sauvegarde informatique de vos documents .....	53
4.1.4. Assistance d'un professionnel (pour la tenue des livres et documents) .....	53
4.2. Moyens de preuve de l'administration .....	55
4.2.1. Moyens probatoires de droit commun (applicables en matière de TVA et de contributions directes) .....	55
4.2.2. Moyens probatoires spécifiques à la matière de l'impôt sur le revenu .....	57
4.2.3. Moyens de preuve spécifiques à la matière de la TVA .....	59
<b>5. Déroulement du contrôle fiscal</b> .....	60
5.1. Lieu du contrôle .....	60
5.2. Déroulement du contrôle .....	62
5.2.1. L'administration a établi ses propres règles pour ses agents en contrôle fiscal .....	62
5.2.2. Droit du contribuable de préparer le contrôle avec un professionnel et d'être assisté au cours de celui-ci .....	63
5.2.3. Les principes de bonne administration et de <i>fair-play</i> .....	64
5.2.4. La parole est d'argent, le silence est d'or ! .....	64
5.2.5. Restez aimable et correct .....	65
5.2.6. Vérification préalable en cas de doute .....	65
5.2.7. Et n'oubliez pas... .....	65
5.2.8. Quid de la pause-déjeuner ? .....	65
5.2.9. Quid de la corruption ? .....	66
5.2.10. Liens familiaux ou d'amitié avec le contrôleur .....	66

5.3.	Négocier avec son contrôleur ? .....	67
5.3.1.	Principe de légalité de l'impôt et ordre public .....	67
5.3.2.	Conclusion d'un accord .....	67
5.3.3.	Portée d'un accord .....	68
5.4.	Accord impliquant un redressement ou un complément à payer .....	69
<b>6.</b>	<b>Suite au contrôle, que se passe-t-il ? .....</b>	<b>71</b>
6.1.	Conséquences pour l'avenir .....	71
6.2.	Désaccord persistant .....	72
6.2.1.	Procédure en matière d'impôts sur le revenu .....	72
6.2.2.	Procédure en matière de TVA .....	74
<b>7.</b>	<b>Conclusion .....</b>	<b>75</b>

# Introduction

Généralement, l'annonce d'un contrôle fiscal augmente subitement la tension artérielle du destinataire du courrier ou du coup de téléphone.

Même si l'on n'a absolument rien à se reprocher, l'idée que quelqu'un puisse « mettre son nez » dans ses affaires ne fait pas plaisir, d'autant que le résultat d'un contrôle fiscal peut faire mal au portefeuille.

Il en est d'autant plus ainsi que le fisc a été doté, par le gouvernement, d'armes nouvelles au cours des dernières années. La « petite fraude fiscale » est la plus répandue et celle contre laquelle il est le plus facile de lutter.

Le gouvernement annonce d'ailleurs, de manière récurrente, son intention de renflouer ses caisses en intensifiant la lutte contre la fraude.

À la question de savoir quand et pourquoi votre contrôleur viendra vous rendre visite, vous découvrirez que même lui ne le sait pas, car c'est une « machine » qui décide pour lui.

Affronter correctement et adéquatement un contrôle fiscal implique de connaître les règles du jeu, les droits de l'administration fiscale et les devoirs du contribuable, à moins que ce ne soit l'inverse !

Telle est l'ambition de ce guide, qui vous permettra de savoir ce que votre contrôleur peut vous demander, dans quel délai et à propos de quel sujet. Vous saurez aussi quand vous pouvez ou devez vous taire et les risques encourus en cas de contrôle qui tourne mal.

## ***Marc Janyszek***

Comptable-fiscaliste IPCF  
Gérant SPRL COFILISE

## ***Olivier Robijns***

Avocat au Barreau de Liège  
Spécialiste en droit des sociétés et en droit fiscal